

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance ordinaire du 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 16 avril à 18h30, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Pauline CURTAN, Maire.

Étaient présentes : Mmes CURTAN Pauline, CAMBON Cindy, RAYMOND-MARTINEZ Clémentine, BOUHELIER Hélène, RABAUD Sandra, VAURS Jacqueline, VIDAL Marie-Cécile.

Absente : SALZE Angélique

Était excusée : LEBOEUF Anaïs

Ont donné procuration : LEBOEUF Anaïs donne pouvoir à BOUHELIER Hélène

Date de la convocation : 17/04/2026

Secrétaire de séance :

En exercice	9
Présentes	7
Votantes	8
Pour	8
Contre	
Abstention	

❖ **Délibération n° 03/20260421-CCAS**

Objet : *Affectation des résultats 2025*

Ouï l'exposé du Président,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents

- **AFFECTE** les résultats 2025 :
 - En excédent reporté de fonctionnement pour un montant de 3 678,72 €
 - En excédent reporté d'investissement pour un montant de 97,42 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Pauline CURTAN

